



# LIDHO

Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme

08 BP 2056 Abidjan 08, siège national Cocody, Cité des arts, 323 logements, immeuble F1, 1<sup>er</sup> étage, appartement 14

Tel: 22 44 35 01; Fax: 22 44 39 15; E-mail: [infos@lidho.org](mailto:infos@lidho.org) / [lidhosiege@yahoo.fr](mailto:lidhosiege@yahoo.fr)

---

## **COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA LIDHO RELATIVE A L'INCENDIE DU CAMP DE DEPLACES DE NAHIBLY DE DUEKOUÉ**

Au moins une dizaine de morts dont un homme brûlé vif, des dizaines de blessés, des personnes enlevées et plusieurs personnes réfugiées dans les forêts. Tel est le bilan de l'attaque du camp de déplacés de Nahibly, dans la Commune de Duékoué, à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

En effet, le vendredi 20 juillet 2012, le camp de Nahibly qui accueille les déplacés de la crise post-électorale, en majorité de l'ethnie Guéré dans le département de Duékoué, a été attaqué par des assaillants composés de jeunes Malinké, avec le soutien des chasseurs traditionnels appelés Dozo et d'éléments identifiés comme membres des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (F.R.C.I). Cette action expéditive serait motivée par des représailles consécutives au meurtre de quatre personnes, de l'ethnie Malinké, la nuit précédente par des personnes soupçonnées de provenir du camp de déplacés.

La Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO) voudrait faire remarquer que ce drame fait suite aux discours de responsables politiques, administratifs et militaires, suggérant que le camp de déplacés hébergerait des bandits et appelant à son démantèlement. Par ailleurs, le massacre des déplacés intervient après la tuerie de soldats onusiens et de civils ivoiriens dans la région voisine de Tai.

La LIDHO note avec stupéfaction que les soldats des Casques bleus de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), sous la responsabilité desquels est placé ce site d'accueil, n'ont pu empêcher l'incendie du camp et le massacre de ces populations vulnérables. Encore moins, les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), la gendarmerie et la police qui, en dépit d'une forte concentration dans cette région, n'ont pu ni prévenir, ni éviter cette tragédie.

La LIDHO est profondément indignée par la passivité coupable tant des soldats onusiens que des forces de sécurité ivoiriennes qui ont abandonné des populations civiles entre les mains des assaillants.

La LIDHO s'inquiète de la persistance et de la récurrence des violences dans cette région, résultant de la manipulation des ethnies à des fins politiques.

La LIDHO s'insurge contre cette propension à se rendre justice, tournant ainsi le dos aux voies de droit dans le règlement des litiges opposant les communautés.

Face à cet acte criminel, la LIDHO adresse sa compassion aux blessés et présente ses sincères condoléances aux familles éplorées.

La LIDHO interpelle le Président de la République et le Représentant spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations unies en Côte d'Ivoire, quant à leur responsabilité de protection et de secours humanitaires en faveur des populations et leur demande de diligenter une enquête afin que les responsables de cette barbarie soient démasqués et sanctionnés.

Fait à Abidjan, le 21 juillet 2012

**Le Président  
René Légré HOKOU**